Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 139 (2013)

**Heft:** 3: Passerelle del la paix

**Artikel:** Se balader au-dessus des voies

Autor: Perret, Jacques

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-323101

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

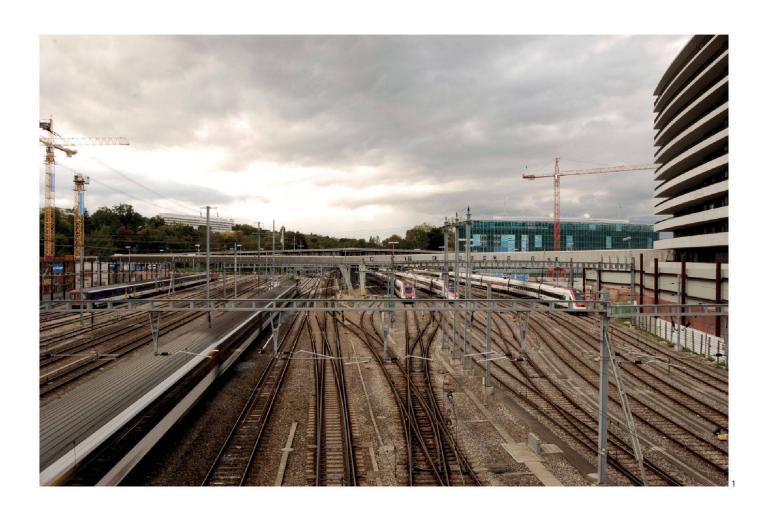
**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# SE BALADER AU-DESSUS DES VOIES

Si elle assurera un rôle de liaison essentiel dans le périmètre Sécheron, la Passerelle de la Paix offrira aussi à ses usagers l'occasion de percevoir ce quartier en plein développement selon un angle inédit.

Jacques Perret



e concours organisé par la Ville de Genève pour l'ouvrage qui a récemment été baptisé Passerelle de la Paix stipulait que ce dernier devait assurer «la continuité de la promenade piétonne reliant le secteur des organisations internationales au lac, promenade qui figure dans le plan directeur du site central des organisations internationales de Genève, nommé 'Jardins des Nations'». Et c'est effectivement à cette notion de promenade que l'architecte Pierre-Alain Dupraz se réfère d'emblée lorsqu'il évoque certains des choix qui lui ont permis de remporter le concours.

Parmi eux, l'architecte retient l'option de renoncer à un tracé totalement rectiligne, en imposant un changement de direction à mi-parcours, à la hauteur du quai RER. Visuellement, ce choix fait que l'usager ne perçoit jamais l'entier des 160 mètres nécessaires pour franchir les 19 voies de chemin de fer.

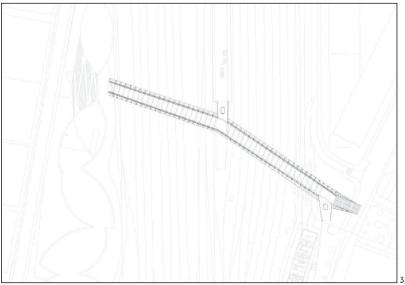
Il a ensuite eu recours à un second artifice pour dynamiser la traversée d'un milieu a priori peu propice à la flânerie: en faisant varier la hauteur des poutres longitudinales, il incite, pour ne pas dire oblige celui qu'il veut transformer en promeneur à varier les angles à partir desquels il perçoit son entourage.

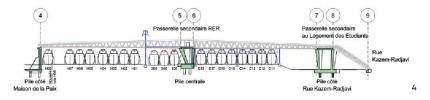
Refusant que cette variation de hauteur soit purement gratuite, elle se voit aussi attribuer un rôle fonctionnel puisqu'elle met en évidence les deux accès à la passerelle - milieu et extrémité est - desservis par des ascenseurs. Grâce à une habile intégration dans la structure métallique rehaussée de ces zones, l'accès supérieur desdits ascenseurs se fait à l'abri des intempéries. Situés à l'extérieur des virages, ces accès aux ascenseurs offrent aussi une confortable zone d'attente, sans perturber la fluidité des parcours horizontaux. La variation de la hauteur des poutres triangulées métalliques le long du parcours se combine avec celle de leur largeur: lorsque la première diminue, la seconde s'accroît, et vice-versa. Un jeu de compensation qui n'est là aussi pas que formel, puisque le rapport entre hauteur et largeur a en partie été déterminé par des exigences imposées par les normes concernant la protection des voies ferrées. De plus, les faces intérieures des poutres sont volontairement inclinées vers le centre de la passerelle, afin de créer un sentiment de protection et d'intériorité pour l'espace de circulation.

Une des autres qualités majeures de la Passerelle de la Paix tient à son intégration dans le contexte ferroviaire. En effet, le caractère essentiellement technique et métallique de la zone franchie – voies ferrées, câbles et supports rectilignes – trouve un écho à la fois dans le choix du métal et dans les lignes très pures et dynamiques de la structure horizontale. Une dynamique que l'on retrouve aussi dans le dessin des appuis, en béton apparent, tout particulièrement pour le cadre sur le quai RER qui se penche littéralement sur les voies.

Au niveau de la passerelle à proprement parler, la rectitude des lignes est encore accentuée par l'habillage — à l'aide de verres translucides sur les faces intérieures ou de tôles perforées à l'extérieur — de ses poutres latérales. En plus de radicaliser les arêtes de la structure, cet habillage, par sa transparence relative, génère des contrastes intéressants et variés entre l'intérieur et l'extérieur des poutres triangulées. En effet, la perception de leur structure change radicalement selon les conditions (même naturelles) d'éclairage ou selon l'angle de vue. Ainsi, les diago-







- 1 La passerelle au-dessus des 19 voies
- 2 L'intérieur de la passerelle avant la pose des verres translucides
- 3 Plan de situation
- 4 Elévation (Document DIC SA Ingénieurs)
- Vue de la passerelle depuis l'ouest

Sauf mention, les documents illustrant cet article ont été fournis par padupraz.



nales reliant leurs trois membrures peuvent être masquées par l'habillage ou n'apparaître qu'en filigrane. Un jeu de contraste que l'éclairage artificiel, intégré dans les verres translucides, permet d'accentuer la nuit, principalement depuis l'extérieur de l'ouvrage.

Il est aussi intéressant de parler ici de ce que - de l'aveu même des mandataires - la passerelle doit au «hasard» par le biais de certains développements du projet. En effet, le merveilleux jeu de lumière évoqué précédemment a beaucoup gagné de la volonté des mandataires de vouloir faire évoluer la structure en faisant fonctionner les poutres latérales comme de véritables treillis, alors que le projet du concours prévoyait d'y intégrer une âme pleine (voir article p. 11). Autre résultat à la fois réussi et inattendu, la décision imposée à l'architecte de ne pas entièrement habiller la structure métallique: alors qu'il était initalement prévu que des tôles recouvrent également la face inférieure de la structure métallique, il a finalement fallu y renoncer pour rationaliser le projet. Avec pour résultat qu'aujourd'hui, vu depuis le dessous, le lien entre la passerelle et les équipements ferroviaires se fait probablement de façon plus spontanée sans habillage.

Finalement, pour en revenir au thème de départ de la promenade, il est plaisant de se souvenir ici du nom «Cabriolet», donné en 2004 au projet déposé lors du concours; allusion au fait que si le descriptif du concours souhaitait en principe une structure couverte, seules les zones d'accès des ascenseurs le sont effectivement. De plus, l'habillage de la passerelle rappelle bel et bien une sorte de carrosserie sur laquelle le piéton est incité à s'appuyer: celui qui prendra le temps de s'y arrêter pourra dès lors s'imaginer effectuant une balade bras sur la portière, le mouvement du présumé véhicule venant en fait du passage des trains défilant sous la Passerelle de la Paix.

# INTERVENANTS

#### Maître d'ouvrage

Ville de Genève

# Mandataires

Concours pluridisciplinaire (architecte et ingénieur civil): Pierre-Alain Dupraz Architecte ETS FAS (pilote) et CP ingénieurs civils SA (Laurent Chablais)

#### Réalisation:

DIC SA Ingénieurs (pilote) et Pierre-Alain Dupraz Architecte ETS FAS

#### Construction métallique

Consortium HZ. Zwahlen & Mayr SA (pilote), Hevron SA (partenaire)